

Autres démarches

Vous êtes sur le site officiel de la Ville de Ploërmel. Les démarches effectuées sur notre site Internet sont gratuites.



Démarches funéraires



Objets trouvés et perdus



Louer une salle

La ville de Ploërmel dispose de plusieurs salles destinées à tous types d'événement : réunion, anniversaire, repas d'entreprise ou d'association... il y...





Communication documents administratifs


Pour une demande de communication d'un document administratif, le code des relations entre le public et l'administration stipule que l'objet de la...

VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRE D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)